

## Syndicat Intercommunal des Ecoles du Gelon et du Coisin

## CONVOCATION

Chamoux sur Gelon, le 17 août 2023

Madame, Monsieur,

Le Comité Syndical se réunira :

Mercredi 30 août 2023, à 19h00, Au 26 Impasse du Grand Champ 73 390 Chamoux-sur-Gelon

## ORDRE DU JOUR:

- Suppression d'un poste d'animation périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 9h24 (9.40h) hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un poste d'animation périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 10h12 (10.20h) hebdomadaire annualisé

- Suppression d'un poste d'animation périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 14h11(14.19h) hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un poste d'animation périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 13h22 (13.36h) hebdomadaire annualisé

- **Suppression** d'un poste d'animation périscolaire au grade **d'adjoint d'animation à raison de** 13ho5(13.09h) hebdomadaire annualisé, suivi de la **création** d'un poste d'animation périscolaire au grade **d'adjoint d'animation à raison de 16ho5** (16.07h) hebdomadaire annualisé

- Suppression d'un poste d'animation périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 18h51(18.85h) hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un poste d'animation périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 20h22 (20.37h) hebdomadaire annualisé

- Suppression d'un poste de direction d'accueil périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 20h54 (20.90h) hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un poste de direction d'accueil périscolaire au grade d'adjoint d'animation à raison de 16h08 (16.13h) hebdomadaire annualisé

- Suppression d'un poste de propreté des locaux scolaires et d'animation périscolaire au grade d'adjoint technique à raison de 21h44 (21.73h) hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un poste de propreté des locaux scolaires et d'animation périscolaire au grade d'adjoint technique à raison de 23h58 (23.97h) hebdomadaire annualisé

- Suppression d'un poste de propreté des locaux scolaires au grade d'adjoint technique à raison de 9h29(9.49h) hebdomadaire annualisé, suivi de la création d'un poste de propreté des locaux scolaires au grade d'adjoint technique à raison de 6h18 (6,31h) hebdomadaire annualisé

- Approbation du tableau des emplois

- Points travaux

- Divers

La Présidente, Nicole BOUVIER SIEGC S SIEGC SIEG